

Décision

Générale

colonial

Décision n° 196-157-1909 Mutation.

n° 196-157-1909

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
23 novembre 1909

Numéro JO
n° 157 du 01/12/1909

Date du numéro
1 décembre 1909

TEXTE INTÉGRAL

M. Bellot, Administrateur-adjoint de 3e classe des Colonies, est détaché au Gouvernement en qualité de Secrétaire-Archiviste du Conseil d'Administration. Il est chargé en même temps des fonctions de Commissaire de Police et de Chef des Postes de l'Intérieur.